

ANALYSE ORDONNANCE SUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES RÈGLEMENTÉES

Faisant suite à la promulgation de la loi du 14 février 2022, il y a un an, en faveur de l'activité professionnelle indépendante, l'ordonnance relative à l'exercice en société des professions libérales règlementées est parue au Journal Officiel du 8 février dernier avec application pour le 1er septembre 2024, délai nécessaire pour que les nombreuses sociétés concernées se mettent en conformité avec les différentes dispositions.

" PAS DE CHANGEMENT TRÈS SIGNIFICATIF POUR LES BIOLOGISTES MÉDICAUX ET LEURS SOCIÉTÉS "

mentée et les 3 familles composantes (professions de santé, professions juridiques, professions techniques), et introduit la notion de "professionnel exerçant". Elle simplifie le développement, le financement et la transmission de certaines sociétés et holdings. Enfin, elle détermi-



Cette ordonnance, composée de 6 livres, répond à différents objectifs. Elle harmonise et regroupe, en un texte unique, l'ensemble des dispositions de plusieurs textes transversaux sur les professions libérales règlementées, devenues moins lisibles au fil des réformes, et abroge en conséquence plusieurs lois et notamment la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990. Elle définit aussi ce qu'est une profession libérale règle-

ne certains pare-feux opérationnels en faveur de la protection de l'indépendance des professionnels. Pas de changement très significatif pour les biologistes médicaux et leurs sociétés. En pratique, ce texte introduit seulement quelques éléments supplémentaires de transparence vis-à-vis des Ordres professionnels et de gouvernance des SEL dans lesquelles les biologistes exercent.

L'URPS Biologistes Occitanie est une association, regroupant les biologistes responsables, dont le but est de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre. Elle peut conclure des contrats avec l'Agence Régionale de Santé (ARS Occitanie) et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence. Elle assume les missions qui lui sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre Ier du code de la sécurité sociale.

AGENDA DE L'URPS 2023

JANVIER 2023

Mercredi 18 janvier

> Visio Tél - 11h00/11h30
Réunion ARS 31 Informations action dépistage saturnisme Toulouse - Echanges - Myriam Pivetta

Jeu 19 janvier

> Toulouse et Visio Tél - 10h00/12h00 - Réunion Assemblée Générale URPS Biologistes Occitanie - Points divers et élection Biologistes Membres URPS, Myriam Pivetta

Mardi 24 janvier

> Visio Tél - 11h00/12h00
Réunion opérationnelle Guichet CPTS Myriam Pivetta

Jeu 26 janvier

> Visio Tél - 20h00/21h00
Groupe de Travail inter URPS n°9 - Mise en place des SAS dans les départements - Jean-Marc Gandois

Mardi 31 janvier

> Visio Tél - 18h00/19h50
Réunion d'information Webinaire ARS Protocoles de coopération avec URPS et Ordres Morgane Moulis, Myriam Pivetta

Mardi 31 janvier

> Visio Tél - 20h00/21h25
Groupe de Travail inter URPS n°7 - La souffrance des soignants et la prévention du risque professionnel Morgane Moulis

FEVRIER 2023

Lundi 6 février

> Visio Tél - 20h00/21h05
Groupe de Travail inter URPS n°2 - Numérique en santé Bernard Nespoulous

Vendredi 10 février

> Visio Tél - 11h00/12h30
Réunion Point mensuel URPS Biologistes Occitanie 9 Biologistes Membres URPS, Myriam Pivetta

Lundi 13 février

> Visio Tél - 13h30/14h00
Réunion Bureau Guichet CPTS Richard Fabre

Mercredi 15 février

> Visio tél - 15h00/17h30
Séance Plénière CRSA Richard Fabre

Vendredi 17 février

> Visio Tél - 11h00/11h40
Comité de convergence régional CPTS - Myriam Pivetta

Mardi 21 février

> Montpellier - 16h00/18h00
Rencontre Directeur Général ARS Occitanie et URPS Biologistes Morgane Moulis, Richard Fabre, Jean-Marc Gandois

Mercredi 22 février

Visio Tél - 15h00/16h00
CNR Santé 31 - Suite journée de concertation du 2 décembre 2022 Morgane Moulis, Richard Fabre

Mercredi 22 février

> Visio Tél - 16h00/17h00
Conseil Territorial de Santé 31 - Réunion plénière Morgane Moulis

Mercredi 22 février

> Visio Tél - 20h00/21h50
Réunion Inter URPS Présidents - Point sur les groupes de travail inter URPS et divers - Richard Fabre

Lundi 27 février

> Visio Tél - 14h00/15h00
Réunion Santé Publique France sur le monitoring du dispositif VIH Test Pauline Froment

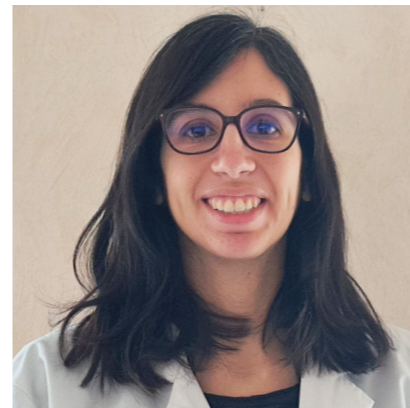
RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE URPS :
urps-biologistes-occitanie.fr

LA LETTRE DE L'URPS BIOLOGISTES OCCITANIE
URPS.BIOLOGISTES.MP@GMAIL.COM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : MORGANE MOULIS, PRÉSIDENTE DE L'URPS

RÉALISATION & DESIGN : AGENCE LSP - PIERRE LASRY

COPYRIGHT 2023 - MONTPELLIER - TOULOUSE



ÉDITORIAL

Début d'année actif pour l'URPS et ses représentants

Après des semaines très mouvementées qui nous ont demandé temps et énergie sur le sujet des négociations avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, les projets régionaux transversaux reprennent leur cours pour l'URPS.

Le Projet Régional de Santé (PRS), ligne directrice de la politique santé de l'ARS, est actuellement en cours d'élaboration : la première phase de réunions, consacrées au bilan du précédent PRS et au diagnostic des besoins et problématiques actuels, est terminée.

Focus sur cette thématique qui va nous occuper encore une bonne partie de l'année et retours sur les dernières actualités qui concernent notre profession.

Morgane MOULIS, présidente de l'URPS Biologistes Occitanie

La lettre de L'URPS BIOLOGISTES OCCITANIE

FOCUS

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ : FIN DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION

La première phase de consultation des professionnels de santé dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS III) 2023-2028 est maintenant terminée. Cette première série de réunions, qui avait débuté durant le deuxième semestre 2022, avait pour objectif de faire le diagnostic du précédent PRS (PR-SII 2018-2022) sur différents portefeuilles de projets, de thématiques et d'activités, et de définir les besoins de santé de la population occitane pour les années à venir. Bilan de cette première phase de consultation à laquelle a participé l'URPS Biologistes d'Occitanie, avec la présidente de l'URPS Morgane Moulis.

La Lettre : Le premier tour de consultation des représentants des professionnels de santé s'est achevé. Quelles sont vos premières conclusions ?

MORGANE MOULIS : Tout d'abord, je souhaiterais remercier tous les biologistes qui ont représenté l'URPS et plus largement la profession à ces très nombreuses réunions, qui ont rythmé au niveau régional la fin de l'année 2022. Pour ma part, concernant les réunions auxquelles j'ai pu assister, j'ai trouvé les échanges objectifs, sincères sur des sujets concrets et très précis. Je pense que les biologistes libéraux ont pu faire entendre leurs voix sur de nombreuses thématiques générales qui nous concernent au quotidien (démographie médicale, permanence des soins, numérique en santé...) mais aussi sur des activités plus spécialisées comme la génétique, la fertilité... Ce n'est pas chose aisée face à des institutionnels mais aussi des représentants

du monde hospitalier qui ne connaissent pas ou ne comprennent pas toujours toutes nos problématiques du privé, mais l'on a la chance en Occitanie d'avoir des représentants de l'ARS très à l'écoute et très bienveillants dans ces échanges.

Concernant la biologie médicale, quels sont les enjeux pour les mois à venir ?

Une série de réunions était consacrée à la thématique générale de la Biologie Médicale. Dans le cadre de ce portefeuille, plusieurs projets ont été évoqués : la pertinence de prescription des examens de biologie médicale en établissement de santé et l'accès aux examens de biologie médicale en période de permanence des soins en ambulatoire. Des sujets bien spécifiques mais qui ont permis de balayer de nombreux éléments et problématiques concernant notre profession, comme l'accréditation, le dialogue biologiste-clinicien, la gestion des ressources humaines en biologie... L'objectif du deuxième projet, qui concerne directement les laboratoires de ville, est bien évidemment de maintenir un accès aisé de la population occitane à l'offre de biologie, en essayant de conserver le maillage territorial malgré toutes les contraintes qui pèsent actuellement sur la profession.

En termes de calendrier, quelles sont les étapes suivantes attendues dans la définition de ce nouveau PRS ?

Après cette première phase de diagnostic, les autorités régionales sont



actuellement plongées dans un travail de rédaction détaillée du schéma régional de santé (SRS) jusqu'en juin 2023, schéma qui sera ensuite consolidé à travers une nouvelle phase de consultation des professionnels de santé et des représentants des usagers, puis finalisé pour normalement une publication au mois de novembre 2023.

Dans l'élaboration de ce Plan Régional, une dimension importante est accordée aux départements.

Effectivement, en parallèle de la rédaction du SRS au niveau régional, sont définis des schémas territoriaux de santé, qui font suite à des phases de concertation directement dans les 13 territoires que compte la région, à travers notamment les Conseils Territoriaux de Santé (CTS). A l'URPS, nous avons bien compris que l'échelle départementale était désormais une priorité pour les autorités régionales et l'importance d'avoir des représentants locaux qui puissent représenter les biologistes dans ces réunions territoriales.

ACTU

ENTREVUE

ENTRE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS ET L'URPS DES BIOLOGISTES MÉDICAUX



Didier Jaffre (Directeur Général de l'ARS), Benoît Ricaut-Larose (Directeur adjoint du Premier Recours) et Dr Caroline Suberbielle (Conseillère médicale) ont pu échanger avec les représentants de l'URPS (Richard Fabre et Jean-Marc Gandois) et visiter le site Garosud, plateau technique du groupe Inovie, représenté ici par son président Georges Ruiz

Le 21 février 2023, la présidente de l'URPS, Morgane Moulis, et le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Mr Didier Jaffre, conduisaient deux délégations pour évoquer l'impact des négociations en cours entre la CNAM et la profession sur l'offre de biologie en Occitanie. Après une Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023 où la biologie médicale a été la seule profession de santé à se voir lourdement taxée sur son activité Covid, Richard Fabre et Jean-Marc Gandois, vice-Présidents de l'URPS ont exposé à M. Jaffre, accompagné du Dr Suberbielle et de M. Ricaut-Larose, leurs craintes quant aux bases de négociations annoncées.

Selon les projections, les baisses envisagées pourraient diviser par 6 le résultat net des laboratoires. L'URPS remet en mémoire de l'ARS les contraintes économiques et réglementaires de la profession, la signature depuis 9 ans d'accords-cadres (Protocoles



d'accord triannuels) qui ont permis plus qu'une maîtrise, puisque le coût de la biologie est passé de 66€ par assuré social en 2013 à 56 € en 2022. Alors qu'il n'y a pas de déserts biologiques grâce à ces accords, remettre en question leur économie à un moment où la hausse de coûts salariaux et l'inflation repartent, mettrait en danger des sites en zones sous-denses et des exemples concrets se posent déjà en Lozère ou dans les Pyrénées Orientales. S'y ajoutent la

concurrence des GHT et de la biologie délocalisée qui pourraient finir de déstabiliser encore plus une économie fragilisée.

Les deux acteurs de terrain, ARS et URPS, s'accordent toutefois sur les solutions possibles: d'abord, faire remonter aux décideurs parisiens les réalités de terrain. Ensuite, travailler plus au cœur des territoires, grâce à la collaboration des acteurs locaux, biologie publique, biologie privée, CPTS et Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Chaque territoire doit avoir sa solution cousue main car chacun est différent. La réunion se termine par une visite du plateau technique d'Inovie à Garosud conduite par Georges Ruiz, le président d'Inovie, et Thomas Hottier, Directeur général. Parcourir l'un des plus grands plateaux techniques de France et d'Europe permet de réaliser concrètement le chemin parcouru par la biologie médicale en 2023 et pourquoi elle a pu faire face à la déferlante du covid. Une leçon à méditer.

VOS REPRÉSENTANTS DANS LES DIFFÉRENTS ATELIERS PRS

- **Présence médicale et soins primaires :** Jean-Marc Gandois

- **Transformation numérique :** Raphaëlle Joffray, Bruno Gauthier, Christophe Pezé, Arnaud Caussanel, Bernard Nespoulous

- **PMA :** Alexandra Chiron, Gilles Régnier-Vigouroux

- **DPNI et Génétique :** Romain Molignier, Haissam Rahil

- **Insuffisance rénale :** Julie-Anne Rouvière

- **Biologie médicale générale :** Jean-Michel Réal, Morgane Moulis

PRS III : LE POINT DE VUE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ



Investi et présent à un grand nombre de réunions et d'ateliers du Projet Régional de Santé (PRS III), le directeur adjoint du Premier Recours et responsable du Pôle Soins urgents et non programmés de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, Benoît Ricaut-Larose, nous livre ses premières impressions sur cette première phase d'élaboration du PRS.

La Lettre: Quels sont les enjeux principaux et les objectifs de ce PRS ?

BENOÎT RICAUT-LAROSE : L'enjeu de ce projet régional de santé est de réaliser et d'obtenir un PRS territorialisé et opérationnel : il y aura un seul projet régional de santé qui s'appuiera sur des schémas territoriaux de santé. C'est une particularité qui n'existe pas dans le modèle de PRS habituellement défini. Il y aura donc une brique régionale, le PRS, qui va être nourri de 13 schémas territoriaux de santé correspondant aux 13 départements de la région. In fine, il y aura des priorités régionales mais aussi des priorités locales, qui partent du terrain. Le deuxième enjeu est la création de ce PRS en partant des besoins en matière de santé de la population en Occitanie et non de l'offre existante. Des priorités territoriales seront définies pour chacun des départements,

certaines vont très probablement se regrouper mais il y aura aussi des spécificités dans chacun des territoires : le territoire montpelliérain est différent de celui du Comminges qui est différent de celui de Toulouse et ainsi de suite. En résumé, notre volonté est de territorialiser le PRS et de l'adapter aux besoins et aux particularités de chaque territoire de cette région.

Les premières réunions ont eu lieu. Quelles sont vos premières impressions et votre ressenti ?

Nous avons eu la participation souhaitée, et encore davantage dans ces périodes où il y a des tensions, des négociations au niveau national pour plusieurs professions de santé. Cela aurait pu tendre la discussion voir même

rompre le dialogue. En Occitanie, heureusement aucun dialogue n'a été rompu. Il y a même eu des ateliers où on a fait plus de réunions que prévu : alors que 3 réunions étaient initialement prévues pour certains ateliers, nous avons réalisé 4 réunions, voire même 5 ou 6. Donc il y a eu une forte mobilisation et au-delà de dire que les réunions se sont bien déroulées, nous avons même été plus loin que ce que l'on voulait au départ. Nous avons complété ce travail de PRS avec la démarche du CNR (Conseil National de la Refondation) souhaitée par le gouvernement : un CNR-santé a eu lieu dans chaque département. Les conclusions de ces réunions CNR sont venues nourrir encore un peu plus les travaux du PRS, que cela concerne le bilan du PRS

actuel ou les perspectives du prochain PRS, et ont conforté l'idée d'une territorialisation.

En termes de méthodologie et d'élaboration, en quoi ce PRS est-il différent du précédent ?

Ce qui est différent par rapport aux autres PRS, c'est le contexte de crise démographique dans lequel nous sommes actuellement, une crise de l'accès aux soins, qui est plus aiguë que pour les précédents PRS. Ces tensions qui n'étaient pas là avant nous ont obligé à repenser le PRS et la manière de se fixer des objectifs. C'est la raison qui nous amène aussi, comme évoqué précédemment, à territorialiser ce Plan régional et à adapter la réponse et les objectifs régionaux à chacun des territoires. Dans la méthode d'élaboration, nous souhai-

tons un PRS qui soit un document lisible et compréhensible de tous les citoyens d'Occitanie, que ce ne soit pas une bible administrative technocratique. Très concrètement, il s'agit des priorités stratégiques en santé dans chacun de nos territoires : c'est quelque chose que tout le monde doit pouvoir s'approprier, et ainsi pouvoir en mesurer les réussites ou non.

Quelques mots sur la biologie médicale ?

Concernant la biologie médicale, il nous faudra collectivement aller au-delà du PRS: au cours des réunions, nous n'avons pas pu traiter tous les sujets que l'on souhaitait, nous sommes restés focalisés sur quelques cas pratiques. Mais nous devons aller plus loin sur certains sujets : maintenir le maillage terri-

torial actuel, cette proximité et cette offre de laboratoires qui est une vraie richesse pour notre région et pour l'accès aux soins, mais aussi réfléchir sur comment ce maillage peut être développé pour accéder à la biologie délocalisée dans certains territoires et dans certaines situations qui le méritent. Sur ce sujet, nous attendons certaines précisions réglementaires pour pouvoir le mettre en place. Un autre sujet pour la biologie médicale concerne les missions supplémentaires dans l'accès aux soins qui pourraient être confiées aux biologistes médicaux. Il y a un vrai enjeu dans ce PRS, il faut qu'on soit précurseur en Occitanie pour que l'on crée les conditions pour que les laboratoires de biologie soit un lieu de santé et de proximité, parce qu'on a la chance d'avoir

des laboratoires partout, dans toutes les villes mais aussi les territoires ruraux. Par exemple, en Lozère, 4 "laboratoires" sont présents, il n'y a pas autant de services d'urgences et d'accès aux soins dans tous les territoires. Le laboratoire est une porte d'entrée du système de santé et dans le cadre du PRS, la biologie médicale doit maintenir son maillage pour que l'on puisse travailler davantage à ce que celui-ci soit un accès aux soins de premiers recours. En Occitanie, l'Agence Régionale de Santé est plus que favorable à cette vision-là : nous devons collectivement définir et construire ce qui pourrait être une expérimentation au niveau régional, car nous avons les conditions d'innovation nécessaires dans notre région.